



ILLE ET VILAINE



Kataryna Derydenko / 1288 Banque d'images

Vous êtes :

SYMPATHISANT

- Relation familiale
- Relation amicale
- Autre

PROFESSIONNEL

Entreprise : _____

Profession : _____

Adresse professionnelle : _____

PARENT DE L'ENFANT

Nom : _____

Prénom : _____

Année de naissance : _____

Enfant scolarisé à : _____

Accompagnement actuel : _____

Applied Behavior Analysis : A.B.A.

Un psychologue formé à l'A.B.A. évalue par des tests, les compétences et difficultés des personnes. Grâce aux résultats et en tenant compte des centres d'intérêt de la personne et des priorités des parents, il élabore un programme individualisé visant à un développement harmonieux.

Il s'agit pour les parents et les intervenants s'occupant de la personne atteinte d'autisme de :

- Favoriser la réapparition d'une réponse, ébauche de réponse ou comportement adapté en les renforçant positivement. Toute réussite est suivie de quelque chose de plaisant pour la personne.
- Encourager la personne atteinte d'autisme à remplacer un comportement inadapté par des comportements socialement plus adaptés.
- Apprendre de nouveaux comportements et développer de nouvelles compétences (montrer, demander, répondre...).

Tout cela nécessite la formation et la supervision des parents et intervenants par des psychologues formés à l'A.B.A. Ces psychologues assurent des guidances parentales débouchant sur un accompagnement plus efficace et plus harmonieux de la personne avec autisme.

Dans de nombreux pays (Canada, Suède, Pays-Bas, USA, Suisse...), des universités forment aujourd'hui des professionnels à l'A.B.A. Des écoles A.B.A. ou centres A.B.A. accueillent les personnes avec autisme, leur permettent de développer leurs compétences. En France, malgré les recommandations de la Haute Autorité de la Santé, nous en sommes au démarrage. Les familles sont en attente forte pour améliorer leur quotidien et celui de leur enfant. L'action des associations est donc cruciale pour accélérer le développement de l'A.B.A.



ILLE ET VILAINE

81, Bd Albert 1er - 35200 RENNES
 06 52 57 79 02
 aba.ille-et-vilaine@orange.fr
 http://aba-illeetvilaine.org/
 Facebook : ABA Ille-et-Vilaine

Pourquoi

L'accompagnement **A.B.A.** ?

- Si nous apprenons spontanément de notre environnement, les personnes avec autisme ont besoin d'un accompagnement pour apprendre. L'A.B.A. met en place cet accompagnement puis l'estompe pour permettre à la personne de progresser naturellement dans tous ses lieux de vie.
- Il est basé sur des recherches et études scientifiques. Dans de nombreux pays (Canada, Suède, USA, Suisse...), ces techniques existent depuis plus de 30 ans.
- Il est recommandé par la Haute Autorité de la Santé (HAS) qui encourage le développement de l'A.B.A. en tout lieu.
- Il permet à la personne de progresser (attention, communication, jeux, apprentissages scolaires ...) et d'acquérir un maximum d'autonomie (se laver, s'habiller ...).
- Les parents participent activement à la prise en charge et sont formés lors de séances de guidance en situation.

Une nécessité

Un enfant sur 100 naît chaque année avec une forme d'autisme ou Trouble du Spectre Autistique (T.S.A.).

Actuellement, dans notre département, les accompagnements A.B.A. ne sont pas proposées aux familles.

Apprendre à la personne à apprendre dans tous ses lieux de vie est le moyen pour elle d'acquérir le maximum d'autonomie, de favoriser son épanouissement et d'éviter le sur-handicap à l'âge adulte.

Qui

sommes-nous ?

Avec l'association « A.B.A. - Ille et Vilaine », parents, grands-parents, familles et amis de personnes atteintes d'**autisme**, nous cherchons les moyens de venir en aide aux familles, de plusieurs manières :

- **Aider** les personnes et les parents d'enfant(s) en difficultés comportementales, quelle qu'en soit l'origine médicale, en promouvant le traitement A.B.A. (Applied Behavior Analysis).
- **Former** un réseau de professionnels A.B.A. sur le département, travaillant avec les autres professionnels de l'accompagnement des personnes avec autisme.
- **Déployer** tous les moyens nécessaires à l'ouverture et au fonctionnement d'un service spécialisé proposant une prise en charge comportementale A.B.A., et ainsi permettre un accès égal pour tous (quel que soient les revenus).
- **Organiser** des sessions d'information en partenariat avec l'ensemble des institutions et associations intéressées, à l'usage des parents, des professionnels de la prise en charge ou de l'enseignement, et des institutions.

Comment nous aider ?

Nous recherchons des subventions, soutiens de tout ordre (financier, matériel...) afin d'aider un maximum de familles dans l'accompagnement de leur enfant.

Contactez nous ou envoyer vos dons à l'adresse indiquée sur le dépliant.

COTISATION : 20 €

DON*

Montant : _____

Vos coordonnées :

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Tél. : _____

Email : _____

Envoyer ce formulaire avec votre chèque libellé à l'ordre de « A.B.A. - Ille & Vilaine » à l'adresse suivante :

A.B.A. - Ille & Vilaine, 81, Bd Albert 1er - 35200 RENNES

* (A.B.A.—Ille & Vilaine, association loi 1901, n° W353001169, reconnue d'intérêt général, peut à ce titre délivrer des reçus ouvrant droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% du montant des sommes versées au-delà de la cotisation)

